L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 31 numéro 19, 13 mai 2016

Dans nos pages

Sources d'énergie

Le pétrole, maître des TNO

Page 2

Entreprenariat

Travailler en Good Company

Page 5

Littérature

Une journée sur la baie de Yellowknife

Page 8

Attention aux ours! Ils sortent d'hibernation, souvent avec un ou deux oursons et ils sont affamés. Depuis le début de l'hibernation, le gouvernement fédéral et territorial ont changé, il y a eu de nombreux attentats terroristes dans le monde et des feux de forêt ont menacé des villes et villages du nord de l'Alberta, déplaçant un grand nombre d'humains et de faune : il y a de quoi être en beau fusil.

Recensement 2016

Faisons-nous entendre!

Nicolas Servel

Posée tous les 5 ans au Canada, la question du recensement apporte toujours avec elle un nombre important de divergences. La protection de la vie privée des citoyens face aux tentatives récurrentes du gouvernement pour accéder à nos informations personnelles fait systématiquement débat. Cette année, après la remise en place du formulaire long sous l'égide de Justin Trudeau, c'est son aspect obligatoire et les sentences encourues qui font rager les Canadiens. On a tendance à oublier que c'est avant tout notre devoir en tant que citoyens, de faire avancer nos communautés conformément à nos attentes.

Un outil efficace pour les populations en situation minoritaire?

L'annonce du retour du formulaire long a notamment ravi Sylvie Goneau, présidente de la Fédération canadienne des Municipalités. « Avec les politiques d'habitation, ce sont des données sur la population, sur les gens qui habitent ici, qui nous permettent de mieux cibler une offre de service et d'ajuster [nos actions] aux besoins de nos communautés. »

Car outre, s'éviter la peine de 3 mois de prison et les 500 dollars d'amende — jamais attribuée à ce jour —, nous avons tout intérêt à répondre aux questions du gouvernement, en particulier pour les personnes qui sont en situation de minorité. Ce qui bien entendu le cas de la langue française à Yellowknife et dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est important de revendiquer notre présence pour faire valoir nos intérêts, plus particulièrement en ce qui concerne la santé et l'éducation.

Jean de Dieu Tuyishime, président actuel de la Fédération franco-ténoise, est aussi satisfait du retour du questionnaire en version longue, qu'il estime assez complet sur le plan macro-économique avec notamment beaucoup de questions sur les langues. Cependant, il tempère, « le recensement seul, ne suffit pas pour comprendre les besoins réels en services des minorités linguistiques. Il faut combiner ces données avec des études plus précises sur des sujets bien définis et dans des zones spécifiques. Nous ne sommes qu'un grain de sable à l'échelle du pays et nous manquons de données. » Malgré tout, cela reste « une bonne occasion pour montrer que nous comptons » sur l'échiquier national.

Chose promise, chose due.

Depuis le 2 mai, Statistiques

Recensement
Suite en page 2

Sources d'énergie

Le pétrole, maître des TNO

Bien que diverses sources d'énergie soient disponibles, le pétrole est la source première d'énergie aux TNO.

Alain Bessette

L'Office national de l'énergie (ONÉ) a rendu public le 11 mai une étude sur les perspectives pancanadienne en matière d'énergie. Le rapport mentionne la grande diversité des sources d'énergie (hydroélectrique, thermoélectrique, nucléaire, biomasse, solaire et éolienne), mais cette diversité est des plus faibles dans les trois territoires canadiens.

Le rapport souligne également que la production de gaz et de pétrole continuera à diminuer d'ici 2040 alors que les futures découvertes de produits pétroliers et le développement de ce secteur constituent des facteurs d'incertitude sur les sources d'approvisionnement à long terme pour les TNO.

Aux TNO, le pétrole est très important pour la production d'énergie tout comme au Nunavut, alors que le Yukon possède un meilleur réseau d'approvisionnement en hydroélectricité. « La capacité de production des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut est constituée majoritairement de centrales thermiques autonomes qui sont alimentées avec des produits raffinés comme du diesel et du mazout, » précise le rapport.

Il s'agit de la première fois que l'ONÉ publie un rapport détaillé qui compare les perspectives des provinces et territoires en matière d'énergie.

Le rapport mentionne les différents facteurs qui favorise cette suprématie de la production thermoélectrique aux TNO : un réseau de transmission hydroélectrique qui couvre peu de territoire et le fort isolement de plusieurs communautés souvent situées à des centaines de kilomètres l'une des autres.

Le rapport ne se penche pas sur les différentes stratégies du gouvernement fédéral et de plusieurs provinces en matière de lutte au changement climatique. Il est cependant mentionné qu'une mise à jour du rapport est prévue pour tenir compte de ces facteurs politiques.

Recensement

Suite de la page 1

Canada envoie des codes d'accès à tous les citoyens canadiens, qui leur permettront d'accéder au formulaire en ligne. 1 foyer sur 4 devra répondre à une version longue du questionnaire qui dressera un portrait précis de la démographie canadienne.

Promis par le parti libéral de Justin Trudeau, alors en campagne, le retour le formulaire long avait été annoncé en novembre 2015, par Nadveed Bains, ministre de l'Innovation, des Science et du Développement économique. Il en avait profité pour rappeler les motivations du gouvernement. « Nous voulons nous assurer que nous conduisons de bonnes politiques, basées sur des preuves tangibles et des données fiables. »

Malgré un coût très élevé et en nette augmentation, le parti libéral ne s'est donc pas démonté et tient sa promesse. « Quelques personnes se demandent pourquoi on a besoin du recensement lorsqu'on a les bases de données », commente Jan Kestle, présidente de l'agence d'analyse statistique Environics Analytics. « Lorsque vous combinez les données que nous pouvons récolter avec les données du recensement, vous pouvez vraiment avoir une vision plus intégrée de ce que les consommateurs veulent en matière de produits et de services, et c'est aussi vrai pour ce que les citoyens attendent du gouvernement. »

Ce qu'il faut savoir sur le recensement 2016.

Fixée au 10 mai, la journée de recensement ne constituera en aucun cas la date butoir pour remplir le formulaire. Simplement, afin d'assurer la régularité et la fiabilité des données recueillies, la constance prévaut. Les réponses fournies devront donc être valables dans la nuit du 9 au 10 mai, même si le questionnaire est rempli le 15 du mois.

En ce qui concerne les personnes n'ayant pas accès aux services d'internet et de téléphonie privés, il existe toujours certains services accessibles publiquement tels que les bibliothèques, qui offrent des accès à internet gratuit (grâce auquel il est possible de donner un coup de téléphone). Pour ce qui est du téléphone, demandez à votre voisin, un ami, ou encore rendez-vous dans un centre communautaire ou de service Canada.

COURRIER DU LECTEUR

direction.aquilon@northwestel.net

ou

directement dans la section commentaire des articles de

www.aquilon.nt.ca

FAUX : Des travailleurs blessés demeurent une partie qualifiée et importante de l'équipe. Fournir des tâches appropriées à un travailleur blessé pendant son rétablissement peut vous aider à retenir un personnel qualifié, à rehausser le moral de tous au travail et à maintenir la productivité.

Consulter *WorktoRecover.ca* afin d'en savoir plus sur le retour au travail, et comment vous pouvez communiquer avec notre conseiller du retour au travail.

TRAVAILLER POUR SE RÉTABLIR

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

APPEL DE DEMANDES

Fonds de stabilisation des ONG

Le Fonds de stabilisation des ONG offre une aide financière particulière aux organisations non gouvernementales (ONG) qui fournissent au public des programmes ou des services de première nécessité financés par le GTNO afin de renforcer et d'accroître leur capacité de gestion.

Le Fonds fournit de l'aide pour assumer les frais ponctuels admissibles de gestion générale, de direction, de développement organisationnel ou les frais exceptionnels de fonctionnement général en lien avec la prestation de programmes ou de services de première nécessité financés par le GTNO. On encourage les projets réalisés en collaboration qui renforcent les capacités de plusieurs ONG.

Pour en savoir plus ou pour obtenir un formulaire de demande : **www.maca.gov.nt.ca/ngostabilization**

Téléphone : 867-767-9166, poste 21109
Télécopieur : 867-920-6467
Courriel : dawn_moses@gov.nt.ca

Vous avez jusqu'au mardi 31 mai 2016 pour envoyer votre formulaire de demande 2016-2017.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Télévision et les francophones

Les nouvelles règles du CRTC

***Danny Joncas** (Francopresse)*

OTTAWA – À une époque où émissions de télévision, films et bulletins de nouvelles sont accessibles en quelques clics de souris, et où des géants comme Netflix et YouTube prennent de l'expansion de jour en jour, le nombre de ménages canadiens qui se désabonnent du câble ne cesse de croître. Devant ce phénomène, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) tente de limiter les dégâts. C'est pourquoi depuis le 1er mars, les câblodistributeurs ont l'obligation d'offrir un forfait de base à 25 $ par mois, ou d'offrir l'option de choisir des chaînes à la carte. À compter du 1er décembre prochain, les deux options devront être mises à la disposition des consommateurs.

Fortement opposés à ces nouvelles règles, les câblodistributeurs n'offrent, en grande majorité, que la première option pour l'instant.

En effectuant un survol des forfaits offerts par les principaux joueurs du domaine de la câblodistribution, on remarque que certaines chaînes francophones, comme TFO et RDI, qui risquaient de ne pas faire partie de ces nouveaux forfaits de base, sont offertes par les câblodistributeurs.

C'est le cas du côté de Bell, de même que chez le géant ontarien Rogers, où l'on offre TFO, RDI, Unis et TV5 dans un forfait à 25 $. Les frais de location du terminal, entre autres, viennent s'ajouter à cette facture mensuelle.

Par contre, TFO n'est pas disponible chez Shaw, mais RDI et Unis le sont. Pour sa part, l'entreprise québécoise Vidéotron n'offre ni TFO, ni RDI dans son forfait de base. Elles sont toutefois disponibles dans un forfait à 50 $ par mois, lequel comprend les chaînes du forfait de base et dix autres chaînes au choix.

Accès difficile

Comparaissant plus tôt cette année devant le CRTC dans le cadre d'audiences sur la télévision locale, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada avait dressé un portrait plutôt sombre de la situation actuelle, illustrant que l'accès à du contenu local dans leur langue demeure crucial pour les francophones.

« Pour les francophones de sept provinces et d'un territoire, et pour les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes qui habitent ailleurs qu'à Ottawa, Radio-Canada est la seule source de programmation locale en français à la télévision. Cela représente, grosso modo, près de 60 % de la population ayant le français comme première langue officielle à l'extérieur du Québec », a souligné la présidente de la FCFA, Sylviane Lanthier, devant les têtes dirigeantes du CRTC.

Prenant bien soin de préciser que son intervention ne constituait pas « un plaidoyer pour Radio-Canada », Mme Lanthier avait expliqué au CRTC que la réalité des francophones hors Québec était unique et que cette réalité devait se refléter à la télévision.

Le Groupe Média TFO avait quant à lui exercé des pressions auprès du CRTC afin d'obliger les câblodistributeurs à offrir TFO à leurs clients. TFO disait éprouver des difficultés à établir des ententes avec les câblodistributeurs pour augmenter son rayonnement, notamment dans l'Ouest canadien.

Misant entre autres sur son aspect unique et son volet éducatif, TFO a tenté en vain de convaincre le CRTC.

« Le Groupe MédiaTFO est une destination incontournable pour les enfants et publics ontariens et canadiens à la recherche de contenus éducatifs et innovants en français », indiquaient les dirigeants de TFO devant le CRTC, définissant la chaîne franco-ontarienne comme étant un « éleveur de talents francophones ».

« Le rôle de TFO en matière d'éducation ne se limite pas à la jeunesse, mais trouve aussi écho dans l'axe famille de la programmation », plaidait-on également à l'époque.

Coûts à déterminer

Soulignons qu'il y a près de deux ans, alors que le CRTC menait des consultations en matière de services télévisuels, consultations qui allaient éventuellement mener aux nouvelles règles imposées aux câblodistributeurs, la FCFA s'opposait à un système de chaînes offertes à la carte. « La FCFA n'appuie pas l'idée d'un système d'abonnement à la carte. Rien de ce que nous avons entendu ne nous a rassurés quant aux possibles impacts financiers et culturels », avait clairement indiqué la présidente de l'époque, Marie-France Kenny.

La FCFA craignait notamment que les câblodistributeurs fixent des prix trop élevés, ce qui aurait pour effet de fragiliser certaines chaînes canadiennes, tandis que d'autres risqueraient carrément être menacées de disparaître.

Comme la plupart des câblodistributeurs n'ont opté que pour la mise en place d'un forfait de base à 25 $ pour l'instant, il faudra patienter jusqu'au 1er décembre afin d'évaluer si la FCFA avait vu juste.

Offre d'emploi

Emploi d'été pour étudiant
Commis administratif/photographe

L'Aquilon est à la recherche d'un étudiant admissible au programme d'emploi d'été pour étudiant du Canada afin de travailler avec l'équipe du journal et de la radio.

Salaire horaire de 15 $/h, 37,5 h/semaine. L'emploi est d'une durée de 12 semaines.

Contactez Alain Bessette
au 873-6603
ou à
direction.aquilon@northwestel.net

LA SÉCURITÉ AU PAYS DES OURS

Le printemps est arrivé! Avec la fonte de la neige et les températures plus clémentes, les ours commencent à sortir de leur hibernation.

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) vous conseille de respecter les ours et de prendre les précautions nécessaires lorsque vous partez en randonnée ou en camping au pays des ours.

Pour de plus amples renseignements concernant la sécurité au pays des ours, communiquez avec le bureau du MERN de votre collectivité ou consultez le **www.enr.gov.nt.ca**.

Bureau régional du Dehcho : Fort Simpson, TNO
Tél. : 867-695-7450 • Numéro en cas d'urgence : 867-695-7433

Bureau régional de Hay River : Hay River, TNO
Tél. : 867-875-5550 • Numéro en cas d'urgence : 867-875-7640

Bureau régional d'Inuvik : Inuvik, TNO
Tél. : 867-678-6650 • Numéro en cas d'urgence : 867-678-0289

Bureau du Slave Nord : Yellowknife, TNO
Tél. : 867-767-9238 • Numéro en cas d'urgence : 867-873-7181

Bureau régional du Sahtu : Norman Wells, TNO
Numéro en cas d'urgence : 867-587-2422

Bureau régional du Slave Sud : Fort Smith, TNO
Tél. : 867-872-6400 • Numéro en cas d'urgence : 867-872-0400

Bureau régional des Tlicho : Behchoko, TNO
Tél. : 867-392-6511

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

TNO DUB
Dénoncer un braconnier!
1-866-POACHER

Éditorial

Alain Bessette

Ça tourne au gaz

Le rapport de l'Office national de l'énergie (ONÉ) sur les perspectives en matière d'énergie dans les provinces et territoires est des plus intéressants. Un des aspects du rapport qu'il est important de mentionner concerne le fait que les différentes stratégies du fédéral, des provinces, et des territoires en matière d'environnement et de lutte aux émissions de gaz à effet de serre ne sont pas prises en compte dans ce rapport. À elles seules, ces stratégies mériteront une mise à jour du rapport d'ici peu.

Et c'est là le seul point positif concernant les TNO.

On parle parfois d'étendre le réseau de ligne à haute tension - notamment en provenance des sources hydroélectriques présentes et potentielles de la rivière Talston – pour réduire notre empreinte carbone dans le Nord. La solution est valable pour plusieurs communautés, notamment celles les plus au sud. Par contre, pour les communautés les plus reculées comme Trout Lake, Colville Lake, Deline, ou même Sachs Harbour, cette solution est soit impensable ou très dispendieuse.

Par exemple, amener la ligne à haute tension de Talston jusqu'à Yellowknife coûterait probablement dans le milliard de dollars. Or les coûts (qui varient entre 1 et 4 millions de dollars par kilomètre) vers les plus petites communautés rendent ces projets complètement impossibles à réaliser.

Pour ces petites collectivités isolées, il ne reste que les installations thermoélectriques approvisionnées au mazout ou les technologies alternatives.

En ce moment, le coût de production d'électricité par des méthodes alternatives (solaire photovoltaïque, éolien et biomasse) est le plus dispendieux si on compare avec les méthodes traditionnelles comme l'hydroélectricité ou les centrales thermoélectriques. Cette disparité de coût avec l'énergie hydroélectrique est cependant moindre pour les petites communautés situées loin des barrages.

Il y a un facteur dont il faudra tenir compte dans nos prévisions à long terme : la technologie évolue rapidement et les prix diminuent alors que les méthodes alternatives commencent à prendre une part plus grande du marché. De plus, les méthodes traditionnelles de calcul des prix de production d'électricité ne tiennent pas compte des coûts à long terme des changements climatiques.

Ce rapport constitue un bon point de départ pour notre réflexion à ce sujet, mais il reste encore plusieurs aspects à analyser.

Élève de la semaine

Natalie Shafer- 7e année- École Allain St-Cyr

Natalie est une élève de la 7e année. Elle est une élève souriante qui s'est très bien adaptée au monde du secondaire depuis le début de l'année scolaire. En salle de classe, aux pauses et même aux heures du dîner elle est toujours prête à fournir de l'aide à qui que cela soit. C'est une élève persévérante qui s'assure de toujours remettre des travaux de qualité. Hors des heures scolaires, elle s'entraîne avec autant d'acharnement à la gymnastique et participe souvent à descompétitions à l'extérieur des TNO. Malgré son horaire chargé, elle arrive à organiser son horaire superbement. Continue ton beau travail Natalie!

Les libéraux donnent le coup d'envoi du processus de réforme électorale

Fannie Olivier
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement de Justin Trudeau donne le coup d'envoi de la réforme électorale qu'il a promise en mettant sur pied un comité parlementaire spécial pour étudier les différents modes de scrutin.

Mais déjà, le processus qu'il met en place s'attire les critiques de tous les partis d'opposition, qui craignent que les libéraux pipent les dés en leur faveur.

La ministre des Institutions démocratiques, Maryam Monsef, a annoncé mercredi la création d'un comité chargé de se pencher sur « des systèmes de scrutin de rechange viables, tels que les votes préférentiels ou la représentation proportionnelle ». Le comité devra également étudier le vote obligatoire et le vote électronique.

« Le système que nous avons actuellement est un héritage du 19e siècle. La réalité est que, dans une démocratie multipartite comme le Canada au 21e siècle, le système actuel a été critiqué pour sa tendance à distordre la volonté de l'électorat », a expliqué la ministre.

Résultat : une baisse de confiance des électeurs et une chute du taux de participation.

Le comité devra donc sillonner le pays pour prendre le pouls de la population et remettre un rapport sur la question le 1er décembre 2016. À la lumière de ces recommandations, la ministre devrait éventuellement déposer une loi. Qui aura le dernier mot sur le mode de scrutin choisi n'est toutefois pas clair.

Mme Monsef assure que le gouvernement libéral lance ces consultations de façon non partisane, sans idée préconçue.

« Je pense que nous sommes ouverts à toutes sortes de scénarios. Mais ça commence avec une consultation vaste et inclusive », a renchéri le leader du gouvernement à la Chambre des communes, Dominic LeBlanc.

En campagne électorale, l'automne dernier, Justin Trudeau avait promis que s'il était élu, les élections d'octobre seraient les dernières élections générales menées selon le mode de scrutin uninominal à un tour, qui prévaut actuellement. Il s'était également prononcé personnellement en faveur du mode de scrutin préférentiel.

Selon ce système, les électeurs placent les candidats en ordre de préférenceet le processus continue jusqu'à ce qu'émerge un candidat avec plus de 50 pour cent des voix.

Cela s'oppose entre autres au mode de scrutin proportionnel, selon lequel le pourcentage de voix obtenu par un parti politique doit être égal à celui de ses sièges au Parlement. C'est notamment l'option que préfère le Nouveau Parti démocratique (NPD).

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663

Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet
et Noémie Bérubé

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donatien Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Entreprenariat

Travailler en Good Company

Un nouvel espace pour l'innovation et la collaboration sur la 51e Rue, à Yellowknife

Dane Mason, Mike Westwick et James Young de Good Company. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Maxence Jaillet

Dane Mason et deux autres acolytes, James Young et Mike Westwick, sont les instigateurs du projet d'espace de travail collaboratif Good Company. Mis en place par IservU, ce concept est déjà bien présent ailleurs dans le monde et plus près d'ici, à Whitehorse, au Yukon.

« C'est une place pour l'émergence de l'innovation en vue de réduire les risques du démarrage d'entreprise. Il y a moins de charges pour un bureau et il y a des gens avec lesquels on peut collaborer. Vous payez pour ce dont vous avez besoin, il n'y a pas de bail, pas de charges, tout est compris. Il y a Internet, une cuisine, des bureaux et une salle de réunion », explique Dane Mason.

Avec cet espace ouvert à l'innovation, on veut attirer des professionnels de Yellowknife et d'ailleurs. « Quand on regarde comment fonctionnent les espaces de travail collaboratif, la priorité numéro un est de soutenir la communauté sur place, mais également d'aider des entreprises extérieures qui, par exemple, envoient des employés à Yellowknife et qui désirent avoir un espace professionnel durant les séjours. L'avantage est d'avoir accès à une salle de conférence avec écran, mais aussi de créer des liens avec la communauté qui peut engendrer des occasions d'affaires. »

Pour ces trois cerveaux créateurs, il y a assurément un besoin pour ce genre d'espace. Ils ont aussi été rassurés par les interactions avec le public. « Il y a une demande pour des espaces de bureaux à petits prix, il y a un désir de collaboration au sein de la communauté entrepreneuriale ici et cet espace répond à ces valeurs. Alors je suis certain que la communauté nous appuiera », de conclure Mike Westwick.

Internet haute vitesse et imprimante sans fil incitent à utiliser un ordinateur portatif, mais Good Company n'est pas regardante et permet de travailler de toutes les façons. « Le public visé est déjà mobile puisque les gens travaillent de chez eux ou dans des cafés. Alors nous ne voulons pas changer ça, nous voulons simplement offrir un espace au prix le plus avantageux possible. »

Mike Westwick voulait que Good Company démarre sur une page blanche, que l'espace évolue avec les besoins et les inspirations de la communauté. Ainsi, les murs et les tables sont tout ce qu'il y a de plus sobre. « Nous voulons que les murs soient un espace pour soutenir les artistes locaux, pour créer une saveur différente en comparaison avec un lieu de travail conventionnel. C'est une occasion d'avoir un point de rencontre entre l'art et le commerce ».

James Young se dit vraiment excité de voir les nouveaux visages qui vont faire vivre ce lieu. « J'ai bon espoir que nous allons être surpris, nous essayons le plus possible de promouvoir la diversité dans cet espace pour avoir des individus avec des profils et des habiletés différentes et pour créer des liens qui n'auraient jamais existé autrement. »

Pour l'instant il y a uniquement deux options d'utilisation : 30 $ par mois pour la location de la salle de conférence et 199 $ par mois pour une utilisation illimitée de l'espace de travail. Dans les prochains mois, le prix pourrait refléter uniquement l'utilisation réelle.

Si IserveU veut apporter de l'innovation dans la sphère publique, Good Company veut apporter de l'innovation dans le secteur privé. Dane Mason est clair sur le fonctionnement des deux organismes : « IserveU n'opérera pas à partir de cet espace, mais il y a aura tout de même un écran sur place afin de pouvoir voter sur cette plateforme de politique municipale. »

Suite de l'article en page 2

Tableau sommaire des constatations de l'ONÉ sur la situation dans les TNO

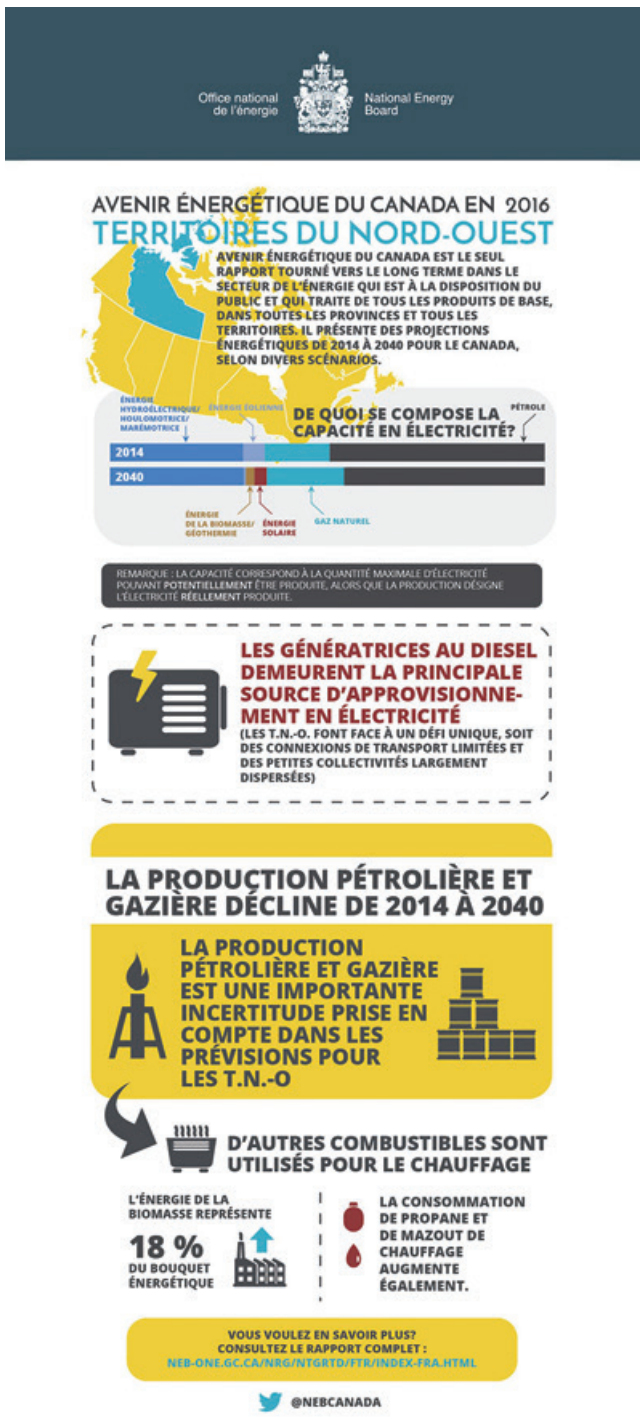

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES

Production de granulat de surface

Avis d'appel d'offres nº 0000000522

– Kilomètre 147,8 de la route Mackenzie (route 1), aux TNO –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant la production de granulat de surface pour la route Mackenzie (route 1), au kilomètre 147,8.

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO : **https://contracts.fin.gov.nt.ca.**

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, heure locale, le 26 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Portail d'approvisionnement du GTNO en date du 9 mai 2016.

Rencontre avant soumission : le 16 mai 2016, à 13 h 30, au 2e étage du Centre B & R Rowe, situé au 76, promenade Capital, bureau 201, à Hay River, aux TNO.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-874-7003
Courriel : psstendershayriver@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

www.gov.nt.ca/fr

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Projet de remplacement du registre du PEE

Avis d'appel d'offres nº 0000000545

– Yellowknife, TNO –

Le GTNO sollicite des soumissions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour effectuer l'intégration et la mise en place fonctionnelles et techniques du Programme d'encouragement aux entreprises (PEE) pour le Système de comptabilité et de gestion SAM du GTNO.

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO : **https://contracts.fin.gov.nt.ca.**

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 8 juin 2016**, aux endroits indiqués dans les documents de demande de propositions.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

www.gov.nt.ca/fr

Droits des Autochtones

Le Canada adhère à la Déclaration de l'ONU

OTTAWA — La ministre des Affaires autochtones se fait rassurante concernant l'adhésion entière du Canada à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Carolyn Bennett a été saluée par une ovation, mardi aux Nations unies, lorsqu'elle a officialisé la nouvelle annoncée la veille. Cette Déclaration de l'ONU, qui n'est pas juridiquement contraignante, énumère les droits des peuples autochtones dans le monde, notamment en matière de culture et de traditions, d'identité, de santé, d'éducation et de langues.

La ministre canadienne a soutenu que la Déclaration, adoptée par l'ONU en 2007, reflète l'esprit et l'intention des traités conclus au fil du temps par le Canada avec les peuples autochtones, et qu'elle fera partie du processus de réconciliation promis par son gouvernement aux Premières Nations, Métis et Inuits.

Le Canada avait été l'un des quatre seuls pays — avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis — à voter contre l'adoption de la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones en septembre 2007.

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper était alors préoccupé par les impacts que pourrait avoir cette déclaration sur le développement des ressources naturelles au pays. Il se demandait aussi comment arrimer les droits garantis par cette déclaration internationale avec ceux déjà enchâssés dans la Constitution canadienne.

En novembre 2010, le Canada adoptait un « énoncé d›appui » au document de l'ONU, qui ne garantissait toutefois pas son adhésion pleine et entière.

« Même si la Déclaration n'est pas juridiquement contraignante, ne constitue pas une expression du droit international coutumier et ne modifie pas les lois canadiennes, notre appui à ce document réitère notre volonté de continuer à travailler de concert avec les peuples autochtones pour bâtir un Canada meilleur », lisait-on alors dans l'énoncé d'appui.

L'Association canadienne des producteurs pétroliers appuie la Déclaration des Nations unies et promet de collaborer avec les gouvernements et les peuples autochtones afin que ce nouveau traité s'arrime avec les lois canadiennes.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Agent de planification et d'exploitation des parcs

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Hay River, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,85 $ l'heure (soit environ 91 358 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 792 $.

Nº du concours : 13474 **Date limite :** 13 mai 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, promenade Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Gestionnaire régional Sécurité du revenu

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Inuvik, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,85 $ l'heure (soit environ 91 358 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 131 $.

Nº du concours : 13480 **Date limite :** 13 mai 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Centre des services des ressources humaines d'Inuvik, C. P. 1869, 66, rue Franklin Manor, Inuvik NT X0E 0T0.
Téléc. : 867-678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Infirmier en santé communautaire

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Fort Resolution, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 49,02 $ l'heure (soit environ 95 589 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 311 $.

Nº du concours : 13504 **Date limite :** 20 mai 2016

Analyste des systèmes de gestion Services partagés et innovation

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

Services partagés et innovation

Dotation anticipée

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 262 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13468 **Date limite :** 20 mai 2016

Planificateur des services de santé en soins intensifs

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

Services de santé territoriaux

Poste permanent

Le traitement initial est de 49,02 $ l'heure (soit environ 95 589 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13495 **Date limite :** 25 mai 2016

Conseiller législatif

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Politiques, législation et communications

Poste temporaire jusqu'au 30 mars 2018

Le traitement initial est de 49,02 $ l'heure (soit environ 95 589 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13500 **Date limite :** 24 mai 2016

Directeur et superviseur de clinique Services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances

Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 51,29 $ l'heure (soit environ 100 016 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13506 **Date limite :** 23 mai 2016

Analyste des politiques

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 262 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13508 **Date limite :** 13 mai 2016

Gestionnaire de projets

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**

Poste temporaire de quatre ans

Le traitement initial est de 51,29 $ l'heure (soit environ 100 015 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13496 **Date limite :** 18 mai 2016

Infirmier autorisé de relève en médecine

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de soins aux patients

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13491 **Date limite :** 27 mai 2016

Infirmier autorisé de relève Service des soins intensifs

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de soins aux patients

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13513 **Date limite :** 27 mai 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Immeuble Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

• Pour se voir accorder la priorité en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent montrer clairement qu'ils y sont admissibles. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Chronique de la francophonie

Répondez au nom de la loi

Réjean Paulin
(Francopresse)

« Répondez au recensement – c'est la loi ». Tous les Canadiens ont pu lire cette courte consigne en recevant l'avis du Recensement 2016. Le style est plutôt lapidaire, c'est le moins que l'on puisse dire. La loi, c'est la loi. Ceci étant, je préfère regarder le grand décompte national par l'autre bout de la lorgnette, celui du droit de dire qui on est à l'État, et d'en attendre quelque chose en retour.

Dans toutes démocraties, le citoyen peut se manifester le jour des élections et s'exprimer librement dans les médias. Il est ainsi capable de solliciter ou d'influencer les pouvoirs publics dans l'espoir qu'ils répondent à ses besoins. Un recensement mené avec rigueur et judicieusement utilisé peut aussi servir à cette fin.

Le dernier, celui de 2011, ne révélait pas grand-chose de la situation du français au pays. En gros, ça se résumait à ceci : le Canada comptait alors un petit peu plus de sept millions de personnes d'expression française, réparties en un certain nombre de tranches d'âge, qui vivaient seules, en groupe ou en famille, avec les nombres et proportions par province, sans plus de détails.

Le fruit était plutôt sec, résultat de la suppression du questionnaire long par le gouvernement précédent. Le francophone minoritaire, comme les autres citoyens, devenait une statistique sans âme. Or, le citoyen n'est pas qu'une donnée comptable. Il est une personne en chair et en os qui essaie tant bien que mal de se bâtir un quotidien avec les ressources de son milieu, qui vit de rêves et d'espoir. L'État se doit de le connaitre.

Sans information sur le niveau socioéconomique, les diplômes, le travail, l'origine, le temps passé à s'occuper des enfants ou d'un proche malade, il n'est guère possible de tisser un filet social adéquat. Ne pas savoir s'il y a du chômage ou de l'emploi, de la richesse ou de la pauvreté empêche d'intervenir efficacement. Quant à la dimension linguistique, elle est incontournable.

Le grand sondage de cette année en dira davantage. Un Canadien sur quatre a reçu le long questionnaire, avec l'obligation d'y répondre. Les pouvoirs publics devaient donc disposer d'une véritable mise à jour de la situation démographique du pays. Pour les francophones minoritaires, cela signifie la connaissance des contextes socioéconomiques et socioculturels dans lesquels ils vivent.

Une image floue conduirait à la confusion. Tous les minoritaires se ressembleraient. Or, on sait que ce n'est pas le cas. La communauté francophone de Toronto, qui comprend beaucoup de néo-canadiens, est moins homogène que celle du Nord de l'Ontario. Obtenir des soins de santé en français est plus facile à Moncton ou Caraquet qu'à Regina ou Edmonton. On peut dire la même chose au sujet des écoles.

Ce qui compte au fond, ce n'est pas l'existence du questionnaire, mais ce que l'on fera des résultats.

En rétablissant le long questionnaire, les Libéraux n'ont fait que réaliser la première étape d'une promesse. Cette promesse comprend non seulement un geste, mais aussi et surtout un esprit, celui d'un cadrage qui donnera un portrait fidèle de la population canadienne avec, bien sûr, un résultat tangible.

La prochaine révision des programmes destinés aux francophones aura lieu dans cinq ans. Le recensement de cette année devrait servir de guide dans leur élaboration.

Statistique Canada a affiné la mise à point de son objectif pour prendre une photo aussi détaillée que possible de la société. Il faudra faire davantage que suspendre un tableau décoratif. C'est maintenant au gouvernement d'en prendre acte pour dessiner ses prochains programmes.

La *Loi sur les langues officielles* est claire. L'État doit contribuer à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires.

On pourra créditer au gouvernement Trudeau d'avoir pleinement tenu sa promesse quand ce sera fait, pas avant.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Construction d'un immeuble à logements d'une chambre

Avis d'appel d'offres nº 0000000550

– Inuvik, NT –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant la construction d'un immeuble à logements d'une chambre (fourniture, livraison et construction).

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO (**https://contracts.fin.gov.nt.ca**) ou rendez-vous sur le site Web de l'Association de la construction, à la page Planroom (**http://www.infinitesource.com/planroom/nnca**).

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 26 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-777-7146
Courriel : psstendersinuvik@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES

Modernisation de l'immeuble de bureaux du ministère de l'Administration des terres

Avis d'appel d'offres nº 0000000562

– Inuvik, TNO –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant la modernisation et la rénovation de l'immeuble de bureaux du ministère de l'Administration des terres situé au 86, rue Duck Lake, à Inuvik, aux TNO. Veuillez consulter les documents d'appel d'offres pour obtenir plus de renseignements sur le travail à effectuer.

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO (**https://contracts.fin.gov.nt.ca**) ou rendez-vous sur le site Web de l'Association de la construction, à la page Planroom (**http://www.infinitesource.com/planroom/nnca**).

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 27 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Portail d'approvisionnement du GTNO en date du 6 mai 2016.

Rencontre avant soumission : le **17 mai 2016 à 15 h**, au bureau du ministère de l'Administration des terres, situé au 86, rue Duck Lake, à Inuvik NT X0E 0T0.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-777-7146
Courriel : psstendersinuvik@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

www.gov.nt.ca/fr

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES

Améliorations locatives pour les bureaux de la Division de la gestion de cas intégrée et du Tribunal du mieux-être

Avis d'appel d'offres nº 0000000554

– Yellowknife, TNO –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant l'amélioration locative de la portion sud du rez-de-chaussée de l'ancien immeuble Highways du ministère des Transports, au 4510, avenue Franklin, à Yellowknife, aux TNO.

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO (**https://contracts.fin.gov.nt.ca**) ou rendez-vous sur le site Web de l'Association de la construction, à la page Planroom (**http://www.infinitesource.com/planroom/nnca**).

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 24 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Portail d'approvisionnement du GTNO en date du 3 mai 2016.

Rencontre avant soumission : le **12 mai 2016 à 10 h**, à l'entrée du rez-de-chaussée, au 4510, avenue Franklin, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

www.gov.nt.ca/fr

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES

Rénovation de l'école Lutsel K'e Dene

Avis d'appel d'offres nº 0000000528

– Lutsel K'e, TNO –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant la rénovation de l'école Lutsel K'e Dene, y compris des travaux mineurs d'agrandissement et d'aménagement paysager. Les travaux s'effectueront en étapes et débuteront vers le début de l'été 2016.

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO **(https://contracts.fin.gov.nt.ca)** ou rendez-vous sur le site Web de l'Association de la construction, à la page Planroom **(http://www.infinitesource.com/planroom/nnca)**.

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 20 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Portail d'approvisionnement du GTNO en date du 25 avril 2016.

Une visite du site aura lieu à **8 h, le 6 mai 2016** dans l'aérogare d'un transporteur aérien (à déterminer). Un addenda à l'appel d'offres sera transmis aux fournisseurs pour les informer du lieu.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

www.gov.nt.ca/fr

Littérature

Une journée sur la baie de Yellowknife

Le 30 avril dernier, Daniel Gillis a lancé son premier ouvrage poétique intitulé *Coffee Time on Houseboat Bay*.

Noémie Bérubé

Tous étaient conviés au café du musée, le 30 avril, pour assister à une lecture publique du premier livre de Daniel Gillis. Il s'agit d'un premier ouvrage d'une soixantaine de pages racontant une journée typique dans la vie de Monsieur Gillis dans sa maison bateau : « J'ai trouvé que ça donne un air de comédie. Une journée de ma vie à la maison flottante où j'essaie de me faire une tasse de café et je trouve cela assez difficile parce qu'il y a des obstacles. »

Coffee Time on Houseboat Bay a été écrit pour des amis de l'auteur, bien qu'il s'adresse tant à un jeune public qu'aux adultes. Daniel Gillis a procédé de manière poétique lors de l'écriture de son livre. Il a confié bien aimer la poésie et s'être inspiré du style du poète Robert Service. Il était important pour Monsieur Gillis d'illustrer son ouvrage. « Je trouve que les image donnent beaucoup à l'histoire. » Certaines sont des photos; d'autres des illustrations de Monique Robert, une artiste de Yellowknife.

La parution de ce premier ouvrage a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil des arts des Territoires du Nord-Ouest.

Bien que son livre soit fraîchement lancé, Daniel Gillis pense déjà à d'autres histoires. Cependant, il ignore quel style il adoptera.

www.aquilon.nt.ca

MOTS CROISÉS

Nº 421

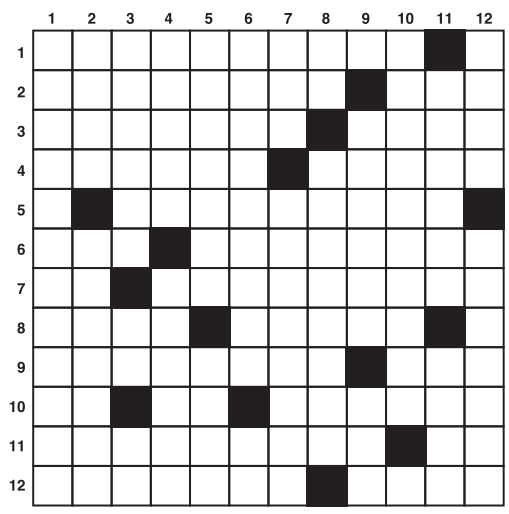

HORIZONTALEMENT

1- Importun, gêneur.
2- Sans nationalité légale. – Dans ce pays.
3- Craintive. – Colline à l'ouest d'Athènes, où se tenait l'assemblée des citoyens.
4- Rendît tranchant. – Petite chemise en étoffe de crin.
5- Machine qui sert à détirer les tissus.
6- Triage. – Joignissent l'un à l'autre.
7- Sur le tambour. – Elle vend des estampes (pl.).
8- Compétition sportive. – Possessif.
9- Ustensile pour attiser le feu. – Refus.
10- Interjection. – Bouquiné. – Marcha vite et beaucoup.
11- Personne étourdie. – Éminence.
12- Raisonnables. – Mis à sec.

VERTICALEMENT

1- Désastres.
2- Paroi verticale présentant une dénivellation importante. – Avare.
3- Jour de la semaine. – Personnel. – Indéfini.
4- Grand rideau intérieur de fenêtre. – Enfermé.
5- Faute. – Rivière de France.
6- Malmenant. – Négation.
7- Poisson d'eau douce. – Petits fromages cylindriques.
8- Doublée. – Marquera son indécision.
9- Faire une pause. – Adverbe.
10- Marquèrent des caractères de la civilisation chinoise.
11- Ville principale de l'ancienne Cyrénaïque. – Enlever.
12- Querelle violente. – Raz de marée.

RÉPONSE DU Nº 421

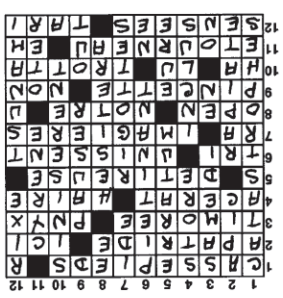

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Capricorne, Verseau et Poissons

SEMAINE DU 15 AU 21 MAI 2016

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Pour faire une bonne négociation, vous devrez réussir à laisser vos émotions de côté. Vous devrez aussi respecter les lois et les règlements à la lettre pour éviter les problèmes.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Beaucoup de boulot en perspective! Vous n'aurez pas le temps de souffler au bureau. De plus, votre santé ne sera peut-être pas à son meilleur et un peu de repos s'imposera pour retrouver votre vitalité.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous serez fier de vous après l'accomplissement d'un brillant exploit. Vous vous découvrirez de nouveaux talents que vous ne soupçonniez pas. La famille vous imposera un certain stress.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous passerez davantage de temps à la maison. Il y aura sûrement un mur à repeindre ou des travaux à entreprendre. Un déménagement pourrait aussi s'effectuer spontanément.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous en aurez beaucoup à raconter. D'ailleurs, si vous gardez certains secrets, vous pourriez avoir un peu de difficulté à retenir votre langue en laissant s'échapper un lapsus assez révélateur, par exemple.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Il s'agit d'une excellente semaine pour songer sérieusement à vendre ou à acheter une propriété. Vous serez assez surpris de réaliser que vous avez les moyens de vos ambitions.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Tout avancera à la vitesse grand V cette semaine. Vous réglerez une foule de choses et vous arriverez à joindre les gens facilement. Vous serez surpris de constater que l'on retourne vos appels rapidement.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous déborderez d'imagination et vous entreprendrez la réalisation d'un grand chef-d'œuvre. Vous assisterez aussi à un spectacle qui vous impressionnera grandement.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Attendez-vous à recevoir une foule d'invitations de la part de vos amis. Vous aurez toujours quelqu'un avec qui faire la conversation. Vous participerez aussi à quelques grands rassemblements.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Votre carrière sera propulsée puisque vous aurez l'audace de faire certaines propositions des plus révolutionnaires. Vous pourriez aussi démarrer votre propre entreprise.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous aurez droit à certaines confidences particulières. Peut-être faudra-t-il que vous déchiffriez un message dans une autre langue, ou alors un commentaire venant de votre amoureux.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous aurez les émotions à fleur de peau et vous pourriez verser des larmes de joie. L'un de vos enfants pourrait faire un grand exploit, ne serait-ce que ses premiers pas, par exemple.